

10^{ème}

TPS

Tour du Pays Saint-Pourcinois

Sam. 18 Mars 2023

St POURCAIN SUR SIOULE (03)

Course en ligne - Elite, Open 1, 2, 3

Souvenir Lionel BOUVET



14h20 Départ Fictif - Place St Nicolas

16h20 1^{er} passage sur la ligne

16h55 2^{ème} passage sur la ligne

17h30 Arrivée

17h55 Cérémonie protocolaire - Pesée du vainqueur

UCVSP





10^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

SOMMAIRE

- Descriptif du Tour du Pays Saint pourcinois_____	4
- Palmarès de l'épreuve_____	5
- Equipe organisatrice_____	6
- Déroulement de la journée_____	7
- Les récompenses (1)_____	8
- Les récompenses (2)_____	9
- Les maillots distinctifs_____	10
- Plan du site_____	11
- Road Book_____	12
- Drapeaux jaunes_____	14
- Cartographie du circuit_____	15
- Règlement de course_____	16
- Notice de la course_____	18
- Téléphones utiles_____	19
- Remerciements (1)_____	20
- Remerciements (2)_____	21



10^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

DESCRIPTIF

Le Tour du Pays Saint pourcinois existe depuis 2012, mais suite à la pandémie du Covid a été annulé en 2020 et 2021.

Nous fêtons donc cette année son 10^{ème} anniversaire. C'est une épreuve inscrite au calendrier de la fédération Française de Cyclisme et ouverte aux coureurs des catégories Elites, Open 1, 2 et 3.

Le palmarès des éditions précédentes (voir page ci-contre) reflète le niveau de cette épreuve. Certains coureurs montés sur le podium à Saint-Pourçain sont aujourd'hui professionnels.

Cette année, le circuit de 132.5km compte une grande boucle de 85.1km puis 2 boucles de 23.7km.

Les coureurs s'élanceront (dans le sens inverse de l'arrivée) de la place Saint Nicolas pour un départ fictif de 2.5km, traverseront le centre ville de Saint-Pourçain, passeront ensuite sur la ligne d'arrivée pour aller rejoindre le départ réel (départ arrêté) km0, 32 rte de Chantelle.

4 Grands Prix de la Montagne et 4 sprints seront à disputer tout au long du parcours.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans les pages suivantes.

Bonne journée à tous.



10^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

PALMARES DU TPS

- 2012 : 1^{er} Pierre Latour (Chambéry Cyclisme Formation)
2^{ème} Stéphane Duguenet (Guidon Châtellois)
3^{ème} Pierre Moncorge (VC Vaulx en Velin)
- 2013 : 1^{er} Cédric Goua (SCO Dijon)
2^{ème} Sébastien Fournet Fayard (Team Pro Immo N. Roux)
3^{ème} Julien Bernard (Pôle espoir Bourgogne)
- 2014 : 1^{er} Martin Laas (Team Pro Immo N. Roux)
2^{ème} Sébastien Jullien (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)
3^{ème} Bastien César (USP Issoirienne)
- 2015 : 1^{er} Pierre Bonnet (Team Pro Immo N. Roux)
2^{ème} Benjamin Leroscouet (SCO Dijon)
3^{ème} Joey Wastiaux (Guidon Châtellois)
- 2016 : 1^{er} Geoffrey Bouchard (CR4C Roanne)
2^{ème} Sylvain Georges (Team Pro Immo N. Roux)
3^{ème} Loïc Forestier (VS Nivernais Morvan)
- 2017 : 1^{er} Maxime Urruty (Creuse oxygène Guéret)
2^{ème} Christobal Olavarria (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)
3^{ème} Thomas Girard (Creuse oxygène Guéret)
- 2018 : 1^{er} Mickaël Guichard (Team Pro Immo N. Roux)
2^{ème} Aurélien Lionnet (CR4C Roanne)
3^{ème} Pierre Bonnet (Team Pro Immo N. Roux)
- 2019 : 1^{er} Romain Guillot (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)
2^{ème} Sandy Dujardin (EC Saint-Etienne Loire)
3^{ème} Mathieu Legrand (Team Peltrax-CSD)
- 2020-2021 : Annulée (pandémie covid)
- 2022 : 1^{er} Sten Van Gucht (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)
2^{ème} Kristers Ansons (EC St Etienne Loire)
3^{ème} Aurélien Gilbert (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)



10^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

COMITE D'ORGANISATION DE L'EPREUVE

COMITE DIRECTEUR

Frédéric GONNARD	Président de l'UCVSP ; coordinateur de sécurité
Marc AUROY	Directeur de l'organisation
Anne-Sophie JONIER	Secrétaire de l'organisation

MEMBRES ACTIFS

Frédéric BONVIN	Responsable technique du site départ/arrivée	
Béatrice ROGUE	Anthony LEPROVOST	Denis MICLET
Thomas LEPROVOST	Thierry DUMAS	Pierre BONVIN
Karl THOMARON	Jean-Michel GIBBE	Daniel CHARNET

ARBITRES OFFICIELS FFC

- Président du jury : Frédéric CHAMPION
- Commissaire : Jacques DUMORTIER
- Commissaire : Jean-Claude CHARBONNIER
- Commissaire : Alain DOSSI
- Commissaire : D. GOMEZ
- Juge à l'arrivée : O. CHAPRIER

SANTE / ASSISTANCE

- Médecin : Docteur Julien Morand
- Ambulancier : SAS Ambulances Berthomier
- Secouristes : L'Ordre de Malte
- Moto Sécurité : Moto Allier Sécurité

COMMUNICATION

- Speaker de la course : Jean-Claude Comby
- Radio infos : Béatrice Rogue
- Photo finish : Tour Nivernais Morvan
- Communications : Nicolas Augras
- Ardoisier : Jean-Michel Gibbe



10^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Accueil : 10h00 au podium, place Saint-Nicolas

Réunions des arbitres : 11h00 sous le chapiteau, place St-Nicolas

Remise des dossards : 12h00 au podium, place Saint-Nicolas

Réunion des Directeurs Sportifs : 13h00 sous le chapiteau

Appel des coureurs : 13h30 au podium

Départ fictif : 14h20 au podium

Départ réel arrêté : 14h30 au 32 route de Chantelle, km 0

Arrivée : autour de 17h30 au podium

Contrôle médical : Gymnase Joseph Vincent, 7 place du champ de foire à Saint-Pourçain

Protocole : 17h45 au podium protocolaire
Remise des récompenses
La pesée du vainqueur avec son vélo (poids en vin)

Vin d'Honneur : à partir de 18h15, sous le chapiteau, place Saint-Nicolas



10^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

LES RECOMPENSES (1)

Les maillots distinctifs :

Le maillot jaune remis au vainqueur de l'épreuve

offert par la Communauté de Communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne

Le maillot vert remis au vainqueur des sprints

offert par la commune de Saint-Pourçain sur Sioule

Le maillot à pois remis au vainqueur des meilleurs grimpeurs

offert par les établissements Boudard

Le maillot blanc remis au vainqueur des U19

offert par Allier TP

Corbeilles de produits régionaux (offertes par le comité d'organisation)

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} du scratch

1^{er} GPM

1^{er} Sprint

1^{er} U19

Les bouquets de fleurs sont offerts par l'association Fêtes et Animations de Saint-Pourçain.

Les coupes sont offertes par Groupama, agence de Saint-Pourçain, la mairie de Saint-Pourçain et la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne.

Le trophée et la pesée du vainqueur sont offerts par le comité d'organisation.



10^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

LES RECOMPENSES (2)

La grille prix (remise sur la ligne d'arrivée) :

- Classement général individuel : toutes catégories confondues
1372/20
(272-206-165-137-110-96-75-62-41-27-24-21-21-21-17-17-16-16-14-14)

Primes CENTURY 21

- Classement Grand Prix de la Montagne :
150/3
(70-50-30)
- Classement des sprints :
150/3
(70-50-30)





10^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

MAILLOTS DISTINCTIFS





10^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S





ROAD BOOK TPS 2023



POSTE	10ème Tour du Pays Saint pourcinois - Samedi 18 mars 2023	Km parcours	Horaire moy. 41kmh	horaire moy. 43kmh	Km à parcourir
	DEPART FICTIF Rassemblement Place St Nicolas - Faubourg National 03500 SAINT POURCAIN SUR SIOULE - Dans le sens inverse de l'arrivée	0.0	14h20	14h20	
	rue des fossés, boulevard Ledru Rollin D2009, quai de la ronde, rue de la ronde, place St Nicolas, passage sur la ligne d'arrivée, rond point place de la liberté direction Chantelle D987 3ème sortie, 32 route de Chantelle St pourcain sur Sioule	2.5			
	Départ réel arrêté - 32, Route de Chantelle Saint Pourcain sur Sioule	0.0	14:30	14:30	132.5
	D987 tout droit Direction CHANTELLE				
	CHANTELLE	11.1	14:46	14:45	121.4
	Tout droit Traversée de Chantelle				
DJ	OBSTACLE RETRECISSEMENT DE CHAUSSEE	11.5	14:46	14:46	121.0
DJ	OBSTACLE RETRECISSEMENT DE CHAUSSEE	11.7	14:47	14:46	120.8
	D987/D22 à gauche direction GANNAT, JENZAT, CHARROUX	12.7	14:48	14:47	119.8
DJ	Pavés au centre de la route	12.9	14:48	14:48	119.6
	D22/D42 à droite direction GANNAT, JENZAT, CHARROUX	13.6	14:49	14:48	118.9
	D42/D223 à gauche direction USSEL D'ALLIER	15.9	14:53	14:52	116.6
	USSEL D'ALLIER	18.5	14:57	14:55	114.0
	Rester sur la D223 légèrement à gauche	18.8	14:57	14:56	113.7
	D223 à droite direction ETROUSSAT MONTEE DE LA VIERGE	18.9	14:57	14:56	113.6
GPM	EN FACE DE LA VIERGE 1ER GPM	19.8	14:58	14:57	112.7
	ETROUSSAT	21.5	15:01	15:00	111.0
DJ	RALENTISSEURS	21.6	15:01	15:00	110.9
	D223/D35 à gauche direction BARBERIER	21.7	15:01	15:00	110.8
	D35/D36 à droite direction BARBERIER	21.9	15:02	15:00	110.6
	BARBERIER	23.6	15:04	15:02	108.9
	D36/D183 à droite direction SAINT GERMAIN DE SALLES	23.9	15:04	15:03	108.6
	SAINTE GERMAIN DE SALLES	28.6	15:11	15:09	103.9
	D183/D66 à gauche direction JENZAT	28.7	15:12	15:10	103.8
DJ	AU ROND POINT TOUT DROIT DIRECTION JENZAT	29.0	15:12	15:10	103.5
SPRINT	EN FACE DE LA VIERGE 1er SPRINT	29.7	15:13	15:11	102.8
	SALLES	29.8	15:13	15:11	102.7
DJ	TERRE PLEIN D66 TOUT DROIT DIRECTION JENZAT	29.9	15:13	15:11	102.6
	DEBUT DE LA ZONE DE RAVITAILLEMENT	30.0	15:13	15:11	102.5
	D66/D42 à droite direction CHARROUX CHANTELLE	31.4	15:15	15:13	101.1
	D42/D35 à gauche direction CHARROUX	33.8	15:19	15:17	98.7
	Rester sur D35 tout droit direction SAINT BONNET DE ROCHEFORT	35.5	15:21	15:19	97.0
	D35/D68 à droite direction BELLENAVES	39.0	15:27	15:24	93.5
	D68/D183 à droite direction CHARROUX	41.7	15:31	15:28	90.8
	D183 tout droit direction CHARROUX	41.8	15:31	15:28	90.7
GPM	MONTEE DE CHARROUX 2ème GPM	43.8	15:34	15:31	88.7
	D183 à droite	44.6	15:35	15:32	87.9
	D183 à gauche toutes directions	44.7	15:35	15:32	87.8
	Rue de la Corderie				
DJ	RETRECISSEMENT DE LA CHAUSSEE				
	Rue Mornat				
	A gauche Grande Rue rester sur la D183				
DJ	D183 DESCENTE DU LAVOIR	45.6	15:36	15:33	86.9
	D183/D42 à droite direction USSEL D'ALLIER	47.5	15:39	15:36	85.0
	Quitter la D42 à gauche direction USSEL D'ALLIER	48.1	15:40	15:37	84.4
	Rester sur la petite route "route de la flotte" puis rue de la Baillie				
	A droite Rue des fleurs	49.7	15:42	15:39	82.8
	A droite D115 direction Pavé de la marche	49.8	15:42	15:39	82.7
	D115/D35 à gauche direction ETROUSSAT	51.8	15:45	15:42	80.7
	CUEILHAT (commune Troussat)	54.5	15:49	15:46	78.0
	D35 à gauche direction ETROUSSAT	54.7	15:50	15:46	77.8
SPRINT	EN FACE DU PANNEAU ETROUSSAT 2ème SPRINT	55.5	15:51	15:47	77.0
	D35/D223 à gauche direction USSEL D'ALLIER	56.5	15:52	15:48	76.0
GPM	EN FACE DE LA VIERGE 3ème GPM	58.4	15:55	15:51	74.1
	USSEL D'ALLIER	59.2	15:56	15:52	73.3
DJ	ATTENTION VIRAGE EN "S" TRES TECHNIQUE				
DJ	D223/D115 à droite direction FOURILLES	59.3	15:56	15:52	73.2
	FOURILLES	63.1	16:02	15:58	69.4
	D115/D36 à droite direction ETROUSSAT	63.2	16:02	15:58	69.3
	D36/D35 à gauche direction SAINT POURCAIN SUR SIOULE	66.1	16:06	16:02	66.4
	D35/D219 à gauche direction CHAREIL CINTRAT	69.4	16:11	16:06	63.1
	ENTREE SUR LE CIRCUIT FINAL				
	CHAREIL CINTRAT	72.2	16:15	16:10	60.3
	D219/D987 TOUT DROIT direction MONTORD D115	73.0	16:16	16:11	59.5
	MONTORD	75.0	16:19	16:14	57.5
	D115/D141 à gauche direction CESSET	75.4	16:20	16:15	57.1
	CESSET	76.3	16:21	16:16	56.2
	D141 rue des rocs à droite	76.7	16:22	16:17	55.8
GPM	COTE DES ROCS 1ER PASSAGE 4ème GPM	77.3	16:23	16:17	55.2



ROAD BOOK TPS 2023



	BREUILLY	77.6	16:23	16:18	54.9
	D141/D280 à droite direction LOUCHY MONTFAND BRANSAT	77.8	16:23	16:18	54.7
	D280/VC1 à droite	78.5	16:24	16:19	54.0
DJ	DESCENTE DES BROSSES 1ER PASSAGE				
	VC 1/ rue de la Brosse direction LOUCHY-MONTFAND	79.7	16:26	16:21	52.8
	D115 rue des écoliers	80.0	16:27	16:21	52.5
DJ	rue des écoliers/de la bascule à droite à l'entrée du château	80.7	16:28	16:22	51.8
	rue de la bascule D 130				
	rue des échaliers direction SAINT POURCAIN SUR SIOULE D130	80.8	16:28	16:22	51.7
DJ	VIRAGE A DROITE SERRE				
	SAINT POURCAIN SUR SIOULE	83.2	16:31	16:26	49.3
	rue de Souitte à gauche	83.3	16:31	16:26	49.2
	rue du Champs Feuillet à gauche	83.7	16:32	16:26	48.8
	rue des fossés à droite	84.7	16:33	16:28	47.8
	rue Faubourg National à droite	84.9	16:34	16:28	47.6
SPRINT	PLACE SAINT NICOLAS 1ER PASSAGE SUR LA LIGNE 3ème SPRINT	85.1	16:34	16:28	47.4
DJ	ROND POINT DE LA LIBERTE 3ème SORTIE D987 direction CHANTELLE	85.4	16:34	16:29	47.1
	D987 Route de CHANTELLE				
	D987/D35 à gauche direction ETROUSSAT	86.8	16:37	16:31	45.7
	rester sur la D35 à droite direction ETROUSSAT	90.5	16:42	16:36	42.0
	D35/D219 à droite direction CHAREIL-CINTRAT	93.1	16:46	16:39	39.4
	CHAREIL CINTRAT	95.9	16:50	16:43	36.6
	D219/D987 TOUT DROIT direction MONTORD D115	96.7	16:51	16:44	35.8
	MONTORD	98.8	16:54	16:47	33.7
	D115/D141 à gauche direction CESSET	99.2	16:55	16:48	33.3
	CESSET	100.1	16:56	16:49	32.4
	D141 rue des rocs à droite	100.4	16:56	16:50	32.1
	COTE DES ROCS 2ème PASSAGE	100.9	16:57	16:50	31.6
	BREUILLY	101.3	16:58	16:51	31.2
	D141/D280 à droite direction LOUCHY MONTFAND BRANSAT	101.6	16:58	16:51	30.9
	D280/VC1 à droite	102.2	16:59	16:52	30.3
DJ	DESCENTE DES BROSSES 2ème PASSAGE				
	VC 1/ rue de la Brosse direction LOUCHY-MONTFAND	103.4	17:01	16:54	29.1
	D115 rue des écoliers	103.7	17:01	16:54	28.8
DJ	rue des écoliers/de la bascule à droite à l'entrée du château	104.4	17:02	16:55	28.1
	rue de la bascule D 130				
	rue des échaliers direction SAINT POURCAIN SUR SIOULE D130	104.6	17:03	16:55	27.9
DJ	VIRAGE A DROITE SERRE				
	SAINT POURCAIN SUR SIOULE	106.9	17:06	16:59	25.6
	rue de Souitte à gauche	107.0	17:06	16:59	25.5
	rue du Champs Feuillet à gauche	107.4	17:07	16:59	25.1
	rue des fossés à droite	108.5	17:08	17:01	24.0
	rue Faubourg National à droite	108.7	17:09	17:01	23.8
SPRINT	PLACE SAINT NICOLAS 2ème PASSAGE 4ème SPRINT	108.8	17:09	17:01	23.7
DJ	ROND POINT DE LA LIBERTE 3ème SORTIE D987 direction CHANTELLE	109.1	17:09	17:02	23.4
	D987 Route de CHANTELLE				
	D987/D35 à gauche direction ETROUSSAT	110.5	17:11	17:04	22.0
	FIN DE ZONE DE RAVITAILLEMENT	112.5	17:14	17:06	20.0
	rester sur la D35 à droite direction ETROUSSAT	114.2	17:17	17:09	18.3
	D35/D219 à droite direction CHAREIL-CINTRAT	116.8	17:20	17:12	15.7
	CHAREIL CINTRAT	119.6	17:25	17:16	12.9
	D219/D987 TOUT DROIT direction MONTORD D115	120.4	17:26	17:18	12.1
	MONTORD	122.4	17:29	17:20	10.1
	D115/D141 à gauche direction CESSET	122.8	17:29	17:21	9.7
	CESSET	123.7	17:31	17:22	8.8
	D141 rue des rocs à droite	124.1	17:31	17:23	8.4
	Cote des rocs 3ème passage	124.5	17:32	17:23	8.0
	BREUILLY	125.0	17:32	17:24	7.5
	D141/D280 à droite direction LOUCHY MONTFAND BRANSAT	125.2	17:33	17:24	7.3
	D280/VC1 à droite	125.9	17:34	17:25	6.6
DJ	DESCENTE DES BROSSES 3ème PASSAGE				
	VC 1/ rue de la Brosse direction LOUCHY-MONTFAND	127.1	17:36	17:27	5.4
	D115 rue des écoliers	127.4	17:36	17:27	5.1
DJ	rue des écoliers/de la bascule à droite à l'entrée du château	128.1	17:37	17:28	4.4
	rue de la bascule D 130				
	rue des échaliers direction SAINT POURCAIN SUR SIOULE D130	128.2	17:37	17:28	4.3
DJ	VIRAGE A DROITE SERRE				
	SAINT POURCAIN SUR SIOULE	130.6	17:41	17:32	1.9
	rue de Souitte à gauche	130.7	17:41	17:32	1.8
	rue du Champs Feuillet à gauche	131.1	17:41	17:32	1.4
	rue des fossés à droite	132.1	17:43	17:34	0.4
	rue Faubourg National à droite	132.3	17:43	17:34	0.2
ARRIVEE	PLACE SAINT NICOLAS ARRIVEE	132.5	17:43	17:34	0.0
	DEVIATION DES DIRECTEURS SPORTIFS PARKING PLACE DE LA CHAUME				



10^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

DRAPEAUX JAUNES

KM 11.5 : OBSTACLE RETRECISSEMENT DE CHAUSSEE

KM 11.7 : OBSTACLE RETRECISSEMENT DE CHAUSSEE

KM 12.9 : PAVES AU CENTRE DE LA ROUTE

KM 21.6 : RALENTISSEURS

KM 29 : AU ROND POINT DIRECTION JENZAT

KM 29.9 : TERRE PLEIN D66 TOUT DROIT DIRECTION JENZAT

KM 44.8 : RETRECISSEMENT DE LA CHAUSSEE

KM 45.6 : D183 DESCENTE DU LAVOIR

KM 59.2 : ATTENTION VIRAGE EN « S » TRES TECHNIQUE

KM 59.3 : D223/D115 A DROITE DIRECTION FOURILLES

ENTREE SUR LE CIRCUIT FINAL (3 PASSAGES)

KM 78.5 : DESCENTE DES BROSSES, 1^{er} PASSAGE

**KM 80.7 : RUE DES ECOLIERS/DE LA BASCULE A DROITE
A L'ENTREE DU CHATEAU**

KM 80.9 : VIRAGE A DROITE SERRE

**KM 85.4 : ROND POINT DE LA LIBERTE, D987 DIRECTION
CHANTELLE**



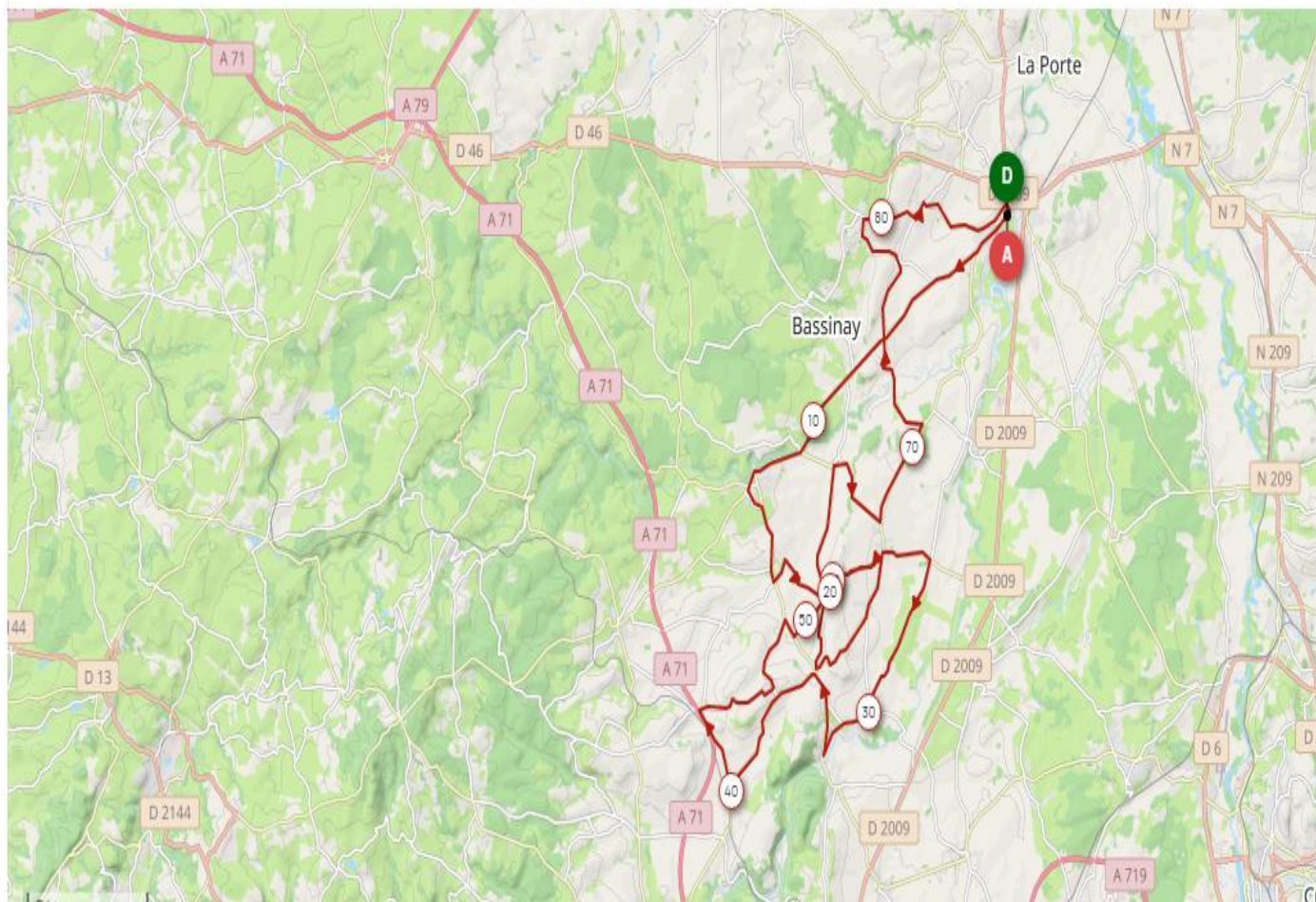
10^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

Tps 2023 par chantelle

List

Cyclisme - Route • Saint-Pourçain-sur-Sioule → Saint-Pourçain-sur-Sioule

Distance	Dénivelé +	Dénivelé -	Altitude min.	Altitude max.
86.61 km	968 m	969 m	243 m	410 m



Article 1 :

Epreuve organisée par le club de l'Union Cycliste Varennes Saint-Pourçain et soutenu par un comité organisateur

Article 2 :

Epreuve disputée sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 3 :

Le barème des pénalités de la Fédération Française de Cyclisme sera le seul applicable.

Article 4 :

La réglementation antidopage de la loi française outre le règlement UCI sera appliquée.

Article 5 :

Epreuve régionale de classe 1.12.6 ouverte aux coureurs de catégories Elites, Open 1, 2 et 3 et disputée en individuelle

Article 6 :

Les engagements se feront exclusivement par internet et sont limités à 200 participants selon la réglementation de la FFC.

Article 7 :

Le parcours sera balisé par des flèches directionnelles suspendues de couleur noire sur fond jaune.

Article 8 :

L'accueil s'effectuera à partir de 10h00, place Saint-Nicolas 03500 Saint-Pourçain sur Sioule.

Le retrait des dossards se fera en même endroit à côté du podium à partir de 12h00 par le coureur lui-même sur présentation de sa licence et sous la vérification du collègue arbitral.

Chaque coureur est responsable du matériel mis à sa disposition et devra impérativement le restituer à la fin de l'épreuve. Tout matériel non restitué ou détérioré sera facturé par le club organisateur.

La réunion des Directeurs Sportifs se tiendra le samedi 18 mars 2023 à 13h00, place Saint-Nicolas 03500 Saint-Pourçain sur Sioule.

Article 9 :

Les coureurs et directeurs sportifs auront dès leur arrivée un parking spécialement réservé à leurs véhicules. Respecter scrupuleusement les consignes des signaleurs afin de ne pas entraver le stationnement et la circulation de chacun.

Article 10 :

En cas de contrôle médical ; il aura lieu au gymnase Joseph Vincent, 7 place du champ de foire à St Pourçain sur Sioule. Un fléchage est prévu depuis l'accueil.

Article 11 :

Tous les véhicules autorisés à suivre cette épreuve devront se conformer strictement à toutes les décisions du directeur de course et du président du jury qui, à cet effet feront l'usage du drapeau rouge. Ils devront également respecter le numéro d'ordre qui leur sera attribué. Seules les voitures identifiées par le bandeau TPS seront acceptées dans la bulle.

- le dépannage sera effectué par les voitures suiveuses ainsi que par les deux voitures de dépannage neutre.
- le dépannage s'effectuera à l'arrière du peloton et à droite de la chaussée.
- aucun dépannage ne sera toléré à gauche de la chaussée. Les voitures techniques devront rouler à droite, feux de croisement allumés et en respectant le code de la route.
- aucune voiture suiveuse n'est autorisée à franchir la ligne d'arrivée finale, une déviation en direction d'un parking sera prévue, un respect des signaleurs en place afin d'assurer le bon accueil des voitures sera exigé.

Article 12 :

Les différents classements (grimpeur et sprint) seront matérialisés par des panneaux (500m, 1000m, Sprint ou GPM) et ligne jaune.

Article 13 :

Les coureurs attardés de plus de 10 minutes du peloton devront IMPERATIVEMENT rendre leur dossard dès l'injonction de l'arbitre de la voiture balai. Si un ou des coureurs refuse, l'arbitre de la voiture balai relèvera le ou les numéros du dossard. La voiture balai pourra alors le ou les dépasser et le ou les coureurs concernés ne feront plus partis de la bulle. Leur retour se fera par leur propre moyen sous leur responsabilité et devront respecter le code de la route.

Article 14 :

Même au cours de l'épreuve, le directeur de course en accord avec le collège arbitral peut modifier le parcours si des circonstances exceptionnelles, intempéries et indépendants de sa volonté les y contraignent.

Selon les conditions climatiques, le directeur de course et le collège arbitral se réservent le droit de changer les zones de ravitaillements.

Article 15 :

Les réclamations concernant l'épreuve seront reçues uniquement par les arbitres titulaires.

Article 16 :

Il n'y a pas de cumul de maillot, seuls les prix sont cumulables.

Article 17 :**Les classements de l'épreuve**

- CLASSEMENT GENERAL (Maillot jaune)

- CLASSEMENT DES SPRINTS (Maillot vert)

Attribution : 5, 3, 1 points, en cas d'égalité au classement général des sprints, le mieux placé au classement général l'emportera.

- CLASSEMENT DES GPM (Maillot à pois)

Attribution : 5, 3, 1 points, en cas d'égalité au classement général des GPM, le mieux placé au classement général l'emportera.

- CLASSEMENT DU 1^{er} U19 (Maillot blanc)

Il s'effectuera selon l'ordre du classement général.

Article 18 :

Grille de prix :

Classement général toutes catégories confondues : 1372/20

Les primes devront être retirées par les coureurs eux-mêmes à la permanence des dossards lors de la restitution du matériel prêté.

Aucune prime ne sera adressée après la clôture de la permanence à 18h00.

Aucun envoi possible.

Article 19 :

Le fait pour un coureur ou suiveur de participer à cette épreuve, implique qu'il a pris connaissance du présent règlement et qu'il l'accepte dans son intégralité.

Les voies de circulation :

Le balisage sera mis en place la veille de la course ou le matin et enlevé par une équipe derrière la voiture balai.

Un arrêté de circulation a été demandé à chaque commune et au conseil départemental de l'Allier. L'arrêté préfectoral sera mis à disposition de chaque personne assurant la sécurité de l'épreuve.

La sécurité des coureurs et du public :

Nous disposons de :

Des signaleurs tous titulaires du permis de conduire, majeurs, équipés de baudriers de sécurité et de panneau K10 présents 15 minutes avant le passage des coureurs.

Des motards d'Allier Sécurité chargés d'encadrer la course et d'assurer la sécurité aux carrefours en complément des signaleurs.

Des réunions sont organisées avec Moto Allier Sécurité et les signaleurs pour rappeler les consignes et préciser les emplacements de chacun quelques jours avant la course. Les consignes sont rappelées avant le départ.

Une voiture ouvreuse et une voiture dite « Balai » encadrent la course et indiquent clairement le début et la fin de la course.

Tous les véhicules circulent avec les feux de croisement et sont identifiables à l'avant et à l'arrière par un macaron.

Tous les véhicules communiquent avec une radio, testée avant l'épreuve. Une liste avec numéro de téléphone portable des encadrants de la course est placée dans chaque véhicule et est donné au motard régulateur.

Nous disposons :

D'un Médecin qui suit la course.

D'une ambulance avec 2 chauffeurs qui suit la course.

De 4 secouristes de l'Ordre de Malte sur le site Départ/Arrivée.

Des barrières de sécurité solidaires seront placées de part et d'autre de la ligne de départ et d'arrivée pour assurer la sécurité des concurrents et du public.

Les règles du code de la route et des règlements sportifs sont rappelées aux directeurs sportifs et concurrents avant le départ de l'épreuve.

Le port du casque est obligatoire pour les concurrents.

L'environnement :

Des consignes sont données aux directeurs sportifs et aux encadrants de la course.

Pas de jets de papiers, sacs, cannettes, bouteilles dans la nature.

Des sacs poubelles sont disponibles au Podium.

Une personne désignée veillera au bon respect des consignes.



10^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

TELEPHONES UTILES SUR LE TPS

- *Directeur de course : AUROY Marc : 06 80 62 48 07
- *Voiture ouverture de course : GONNARD Frédéric : 06 80 08 80 09
- *Voiture pilote : BONVIN Pierre : 06 40 05 22 04
- *Président du Jury : CHAMPION Frédéric : 06.76.46.37.23
- *Médecin : Docteur MORAND Julien : 06.15.84.31.54
- *Voiture balai : JARDILLIER Frédéric : 06.64.23.08.58
- *Régulateur motos : DIZES Jean-Pierre : 06 11 26 54 62
- *Police municipale : 06 61 91 25 87
- *Ambulance Berthomier : 06.75.56.38.85 / 07.57.08.38.99

Merci aux personnes concernées par ces numéros de garder vos téléphones portables allumés et à portée de main.



10^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

REMERCIEMENTS (1)

Le club de l'Union Cycliste Varennes Saint-Pourçain et le comité d'organisation remercient pour leurs apports techniques et leur partenariat :

- La ville de Saint-Pourçain sur Sioule
- La communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne
 - L'association Fêtes et Animations
 - Le Sporting Club Général
- Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Le Conseil Départemental de l'Allier
- La Police Municipale de Saint-Pourçain sur Sioule
- Les services techniques de la ville de Saint-Pourçain sur Sioule

Nous remercions aussi :

- Mc Donald Saint-Pourçain
- Groupama, agence de Saint-Pourçain
 - Intersig
 - Ets Boudard
- Peugeot Gazur automobiles Varennes sur Allier
 - Garage Arnon Jossé Saint-Pourçain
 - L'Union des Vignerons Saint-Pourçain
- Century 21, agence de Saint-Pourçain sur Sioule
- Restaurant « Le Commerce », Chez Fred à Saint-Pourçain
 - SAS Ambulances Berthomier
 - Allier TP Saint-Pourçain
 - Entreprise Colas, Saint-Pourçain
 - Entreprise SPIE, Saint-Pourçain
 - Atelier des peintres Saint-Pourçain
- Crédit Agricole, agence de Saint-Pourçain



10^{ème} Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

REMERCIEMENTS (2)

Nous remercions également toutes les communes qui desservent le circuit du 10^{ème} TPS :

Saint-Pourçain sur Sioule
Chantelle
Ussel d'Allier
Etroussat
Barberier
Saint Germain de Salles
Charroux
Fourilles
Chareil-Cintrat
Montord
Cesset
Louchy-Montfand

Nos remerciements s'adressent également à l'ensemble des dévoués bénévoles et signaleurs, sans qui la course n'aurait pas lieu.

Remerciements également à la Pharmacie des cours pour la mise à disposition de son compteur électrique.





Restaurant
LE COMMERCE
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
04.70.45.44.62



SAS AMBULANCES BERTHOMIER
3, rue de la Gare
03500 SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
Ambulances VSL TAXI
04 70 45 44 86 06 78 09 39 19
www.ambulancesberthomier.fr

colruyt
prix - qualité
Votre supermarché à votre service !
1 avenue Georges Pompidou
03500 ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE
Tél. 04 70 34 04 79

Proximité **PRIX BAS**

Ouvert dimanche matin Collect&Go **DATS 24**
Mes courses en ligne www.colruyt.fr



Groupama



RÉNOVER, CONSTRUIRE, AMÉNAGER.
BOUDARD MATÉRIAUX
GOUZON - AIGURANDE - GUERET
ST POURÇAIN SUR SIOULE - ST SILVAIN BAS LE ROC



ALLIER BOURBONNAIS
Le Département

L'atelier D. peintres



ESPACE revêtements
MAROT
Professionnels & Particuliers

SOL MUR
OUTILAGE PEINTURE

ZI de la Carbone (à côté de la station service)
03500 ST POURÇAIN/S.
04 70 47 53 72

Reprenez nous aussi !
4 Chemin de la perche - 03300 CUSSET
04 70 35 67 38
118 Rue de Lyon - 03200 YZEURE
04 70 44 12 00



CENTRE FRANCE
Banque Assurance Immobilier



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SAINT-POURÇAIN SIOULE LIMAGNE
comcom-ccpsl.fr



VILLE DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE



Fêtes et Animations



COLAS

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes




UNION DES VIGNERONS
CAVE DE SAINT-POURÇAIN

GARAGE ARNON JOSSE
CARROSSERIE ARNON JOSSE AD
Tél. 04 70 45 32 04
11, Route de Moulins
03500 SAINT-POURÇAIN SUR SIOULE
Tél. 04 70 45 64 49




SCSP GÉNÉRAL



INTERSIG



ST POURÇAIN

Lefèvre Immobilier
Achat Vente Location Gestion
A votre service de Lundi au Samedi



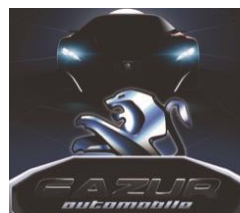
11, avenue Général de Gaulle - 03500 SAINT-POURÇAIN SUR SIOULE
www.colruyt.com/lefevre-immobilier.com
Tél. 04 70 45 30 68
Qui s'y connaît aussi bien ?



SPIE



Allier TP



SARL GAZUR AUTOMOBILE
Votre agent Peugeot à VARENNES-SUR-ALLIER
4 rue Claude Labonde
Tél : 04.70.45.84.34 / Fax : 04.70.45.84.64
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
ATELIER MÉCANIQUE - CARROSSERIE TOUTES MARQUES

Horaires d'ouverture
Lundi : 14h00 - 18h30
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Samedi : 08h00 - 12h00